

Alastair McBRIDE

UN DRÔLE D'ÉTÉ AUX SABLES D'OLONNE

*Les démêlés familiaux
d'un jeune homme asexuel
et autiste léger,
dans un monde de dragueurs*



Alastair McBRIDE

Un drôle d'été aux Sables d'Olonne

*Les démêlés familiaux d'un jeune homme asexuel et autiste léger, dans
un monde de dragueurs*

© Alastair McBRIDE, 2024

ISBN numérique : 979-10-405-5840-8

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

« *On choisit ses copains, mais rarement sa famille* »
(Renaud)

À Patrice Leconte (« Les bronzés ») et à Claude Zidi (« Les sous-doués en vacances »), qui auraient pu s'inspirer de ce roman (tiré d'une histoire malheureusement vraie) pour réaliser un film.

CHAPITRE PREMIER

Alexandre : un jeune homme simple, dans un contexte familial compliqué

À travers la fenêtre du train qui l'emmenait de Paris aux Sables d'Olonne, en ce premier jour d'août 1987, Alexandre Chauvel regardait le paysage défiler, avec un bonheur teinté de sérénité.

À moins de 20 ans (il les aurait dans trois semaines), il venait de réussir ses examens pour entrer en 3^{ème} année de Sciences-Po Paris. Il devrait certes repasser l'épreuve de droit public, en septembre. Mais ses résultats dans les autres matières avaient garanti son admission en année de diplôme.

Il faut dire qu'il avait beaucoup travaillé pour y arriver. Sa vie ne comportait que peu de loisirs. En fait, sa principale – et quasi unique – distraction de la semaine consistait en le suivi du « *Disney Channel* », une émission pour enfants, diffusée le samedi soir sur la chaîne FR3 (telle qu'elle s'appelait alors).

Certains membres de sa famille s'amusaient de le voir porter un tel intérêt, à son âge et à son niveau d'études, pour un programme de dessins animés ou de feuilletons de Walt Disney. Mais pour Alexandre, perpétuellement plongé dans l'étude austère des manuels et des photocopiés de cours magistraux de droit, d'économie, d'Histoire ou de science politique, ce retour ponctuel en enfance constituait un dérivatif bien agréable. D'autant que, durant son enfance, justement, il n'avait obtenu qu'un accès limité au monde merveilleux de Walt Disney. Sa mère préférait le voir s'intéresser aux œuvres classiques destinées à la jeunesse catholique française. Notamment celles écrites par André Lichtenberger (« *Mon petit Trott* »), la comtesse de Ségur (« *La fortune de Gaspard* », « *Les petites filles modèles* », « *Le général Dourakine* », « *Un bon petit diable* », « *l'auberge de l'ange gardien* ») ou encore Serge Dalens (avec le cycle du prince Eric).

En toute hypothèse, dans sa famille, les enfants n'allaient que très rarement au cinéma. Cette dernière distraction s'avérait plutôt réservée aux adultes. D'une manière générale, on n'engageait que peu de dépenses pour les petits. Il faut dire que ceux-ci étaient nombreux (plus de sept), et que leurs frais d'entretien (nourriture, fournitures scolaires, soins de santé) absorbaient déjà une part non

négligeable du budget familial, il est vrai limité à un seul revenu : celui du père, qui s'en réservait les deux tiers. Madame Chauvel, pour sa part, avait privilégié la vocation de mère de famille, cherchant à élever des âmes vers le Paradis.

Ce choix n'avait pas toujours été facile à assumer. Notamment lorsque, pour oublier sa petite taille, peu compatible avec son complexe de supériorité, son mari s'était pris de passion pour l'équitation et la chasse à courre, imposant de nombreuses dépenses d'apparat. Notamment au niveau vestimentaire. Sans compter son goût pour les disques, les beaux complets ou les restaurants. Des goûts de luxe, de moins en moins adaptés à la précarité de ses revenus : d'un naturel à la fois paresseux et querelleur, Monsieur Bernard Chauvel n'était parvenu à occuper que des fonctions subalternes, dans des sociétés de moins en moins cotées. Pire : sa tendance à vouloir fomenter des complots contre son patron, avant de se brouiller avec ses complices, lui avait valu des mises à la porte de plus en plus fréquentes. Or, la cinquantaine arrivant, il éprouvait de plus en plus de difficultés à retrouver une situation.

Mais le « démon de midi », pour sa part, n'en tenait aucun compte. Et le pire était survenu quand, à force de fréquenter le milieu de la chasse à courre (le fait de monter à cheval lui permettait enfin de regarder les gens de haut, ce qu'il ne pouvait que très rarement faire, les deux pieds au sol), Monsieur Chauvel s'était entiché d'une jeune femme (Brigitte Cuisinier), qui aurait pu être sa fille. Il est vrai que les parents de cette dernière étaient de grands propriétaires normands, possédant un vaste domaine. Pour Bernard Chauvel, qui rêvait de passer pour un aristocrate (à l'instar de Monsieur Jourdain), s'intégrer à une telle famille ouvrait des perspectives fascinantes, qui lui faisaient oublier tout le reste. Y compris sa femme légitime, ses sept enfants, et surtout les valeurs catholiques intégristes qu'il s'était acharné à vouloir leur inculquer, depuis leur venue au monde. Notamment à son dernier fils (Alexandre, précisément), qu'il emmenait souvent à la messe de Saint Pie V, le dimanche matin. Mais comme il arrivait systématiquement avec une demi-heure de retard à l'office, le supplice d'Alexandre s'en trouvait réduit d'autant.

Il avait d'abord permis à sa maîtresse de venir s'installer à la maison pendant plusieurs mois. Pendant son séjour, cette dernière ne s'était pas privée de porter des jugements de valeur sur les deux plus jeunes fils (Tristan et Alexandre) encore au foyer. Jusqu'à ce que leur mère lui impose de s'en aller. Du coup, c'est leur père qui avait abandonné sa famille, pour se mettre en ménage avec elle.

Tout à ses prétentions aristocratiques, Monsieur Chauvel ne manquait jamais une occasion de fustiger la « respectabilité bourgeoise ». Surtout pour critiquer sa belle-famille (De Cases), l'accusant de passer pour « noble », alors même qu'elle n'en avait jamais eu la prétention. Sans doute l'avait-il pris pour telle, quand il avait fait sa demande en mariage à une fille de cette famille (Christiane), quelque 30 ans plus tôt. Il n'avait eu de cesse de faire sentir sa déception à son épouse depuis.

Toutefois, si Bernard Chauvel aimait à critiquer la « respectabilité bourgeoise » des autres, il se montrait fort pointilleux quant à la sienne. À cet égard, il ne pouvait se résoudre à présenter comme « son amie » ou « sa concubine » la jeune femme avec laquelle il vivait désormais. Cela lui donnait des scrupules de respectabilité, sinon de conscience. Il préférait largement la désigner comme « sa femme » ou « son épouse ».

Pour cela, il devait épouser Brigitte. Mais il ne pouvait le faire qu'en divorçant d'avec sa première épouse Christiane. Or cette dernière, catholique fervente, refusait toute demande en ce sens, formulée sur la base de la loi du 11 juillet 1975 (promulguée sous le premier gouvernement Chirac, que Bernard Chauvel portait aux nues). Une loi qui autorisait le divorce pour consentement mutuel ou sur demande acceptée, sans aller pour autant jusqu'à légaliser la bigamie.

Comme Bernard Chauvel ne pouvait obtenir le divorce que sur son fondement (il ne pouvait invoquer aucune faute de la part de sa première femme, qui, à l'inverse de lui-même, s'était toujours montrée une épouse modèle, en même temps qu'une mère de famille exemplaire), il lui avait arraché son consentement, par le biais d'un chantage pour le moins sordide : si Christiane se résignait à accepter la demande de divorce, Bernard lui laissait la propriété de l'appartement conjugal. Dans le cas contraire, il vendrait ce dernier.

Si Christiane Chauvel (née De Cases) avait été seule, elle n'aurait pas cédé à ce chantage. Elevée à la dure, sous l'Occupation, dans une maison à la campagne, dépourvue d'électricité comme d'eau courante, elle n'avait pas peur de se retrouver dans un petit studio de banlieue éloignée. Elle était même prête à vivre sans domicile fixe, au moins durant une certaine période. A cet égard, elle savait qu'il existait des possibilités de se nourrir, de se vêtir, de se laver ou de s'abriter, même dans les circonstances les plus précaires.

Malheureusement, elle avait encore deux fils à charge. L'un âgé de 18 ans, étudiant (Tristan), l'autre âgé de tout juste 14 ans, encore collégien (Alexandre). Et si elle pouvait s'astreindre elle-même à une vie de SDF, elle ne pouvait l'imposer à ses deux enfants. C'est pourquoi, la mort dans l'âme, elle s'était finalement résolue à donner son consentement, pour permettre à son ex-mari de convoler en (injustes) noces avec cette fille de propriétaires terriens.

Bien sûr, pendant les premières années, elle avait perçu une pension de son ancien époux. Mais outre son caractère limité (8000 francs de l'époque - soit l'équivalent d'environ 3000 euros actuels - pour trois personnes), Christiane Chauvel – redevenue De Cases – savait que son versement ne durerait pas. Ne serait-ce qu'en raison de l'instabilité professionnelle de son ex-conjoint, aussi incompetent que prompt à semer la zizanie, dans toutes les sociétés où il passait. Avec le même talent que Tullius Détritus (cf le fameux album éponyme d'Astérix), et avec un résultat identique : à la fin, c'est toujours lui qui se retrouvait à la porte.

C'est pourquoi, malgré le chagrin et la dépression qui l'accablaient (et qui l'obligeaient à suivre un traitement lourd), elle avait entrepris d'apprendre un métier, à 50 ans. Elle qui n'en avait jamais exercé jusque-là – excepté un emploi temporaire d'institutrice, au début de son mariage, pour payer la réparation du véhicule de son mari, endommagé suite à un accident causé par ce dernier, en état d'ébriété.

Comme elle se doutait bien qu'elle ne trouverait jamais d'emploi salarié, compte tenu de son âge et de son absence totale d'expérience, comme de diplômes post-baccalauréat, elle avait opté pour l'exercice d'une profession libérale. Le seul type d'activité susceptible de lui apporter un montant suffisant de ressources, pour elle-même et ses deux fils.

C'est ainsi qu'elle avait appris, sur le tard (et surtout sur le tas), le métier de graphologue-conseil. Un métier particulièrement difficile, qui lui avait imposé de longues années d'études, avant de pouvoir exercer. Pour cela, elle avait dû tout apprendre. Y compris les choses les plus basiques, comme la dactylographie. À l'époque, celle-ci s'effectuait à la machine, qui ne pardonnait aucune erreur (contrairement au traitement de texte informatique, aujourd'hui).

Afin de compléter quelque peu la pension de son ex-mari entretemps, elle avait

aussi appris à rempailler des fauteuils. Activité permettant de gagner de l'argent plus rapidement, fût-ce pour un montant modeste. Elle avait également loué plusieurs chambres de l'appartement, devenu sa propriété, à des étudiants ou des stagiaires.

Ce n'est pas pour autant qu'elle avait pu négliger ses anciens devoirs de ménage, de repassage, de lessive, de vaisselle ou de cuisine. Même si ses deux fils, de plus en plus autonomes, l'aidaient. Et même si les repas se limitaient, pour l'essentiel, à du riz, des nouilles, de la soupe de légumes et des yaourts nature (dont la date limite de consommation s'avérait souvent dépassée).

Et tout cela, alors qu'elle souffrait de dépression...

Naturellement, les dépenses étaient réduites au minimum. Pas question pour Alexandre de sortir en boîte, de s'acheter des vêtements à la mode (malgré les quolibets de ses camarades de collège, puis de lycée), des mobylettes ou des équipements de sport de qualité. Mais il n'en avait pas besoin non plus : ses distractions consistaient pour la plupart en la lecture de livres d'Histoire, l'étude de langues étrangères ou le modélisme bon marché. Il n'attachait guère d'importance à l'apparence, au standing ou aux loisirs dits « branchés ». Il ne connaissait rien des chanteurs ou des groupes en vogue.

Bien évidemment, il n'avait jamais fumé la moindre cigarette de sa vie. Même si cette abstinence favorisait, elle aussi, les moqueries de ses contemporains (y compris aux scouts d'Europe, où il était resté deux années).

Enfin, il mettait un point d'honneur à réussir ses études, sans redoubler aucune classe. Contrairement à bien des « gosses de riche » qu'il n'avait que trop connus, à son collège. Des « blousons dorés » qui se moquaient bien d'avoir un, voire deux ans de retard, compte tenu de la situation aisée de leurs parents. Et qui profitaient de leur développement physique supérieur (surtout à l'adolescence) pour tourmenter leurs nouveaux camarades, plus jeunes, plus studieux et surtout plus petits.

Certes, contrairement à ses frères et sœurs, Alexandre n'avait pu terminer ses études secondaires dans une section scientifique, en raison de ses faibles capacités en mathématiques. Mais il compensait largement cette lacune par son application dans les matières littéraires. Et c'est sans difficulté qu'il avait obtenu son baccalauréat, à 17 ans, dans cette section, avant d'intégrer l'Institut d'Etudes